



Toulouse, le 25 mars 2020

Lettre ouverte à Olivier Rouvière, PDG Otis SCS.

Monsieur le directeur,

La crise sanitaire actuelle impacte la vie de millions de salariés dont ceux d'Otis.

Les conditions de travail sont devenues très difficiles pour l'ensemble des employés qui restent mobilisés. Pour les autres, contraints à rester chez eux, ce sont les conditions économiques qui sont lourdement impactées. Personne de chez Otis n'est épargné.

Au fur et à mesure du déroulé de la crise, nous avons pu constater des grandes difficultés de mise en place des mesures barrière, des approvisionnements de protections sanitaires et d'organisation du travail. Nous n'avons cessé, depuis le 16 mars 2020, de demander de réduire au strict minimum les déplacements des salariés Otis. Seules les interventions essentielles au règlement de la crise sanitaire actuelle et au bon fonctionnement de l'état devaient, selon nous, être maintenues. L'enjeu premier étant de limiter au maximum dans le temps et en proportion, la propagation du virus COVID-19. L'entreprise en a décidé autrement et a ordonné, avec le soutien de la fédération des ascenseurs et du ministère du logement, une continuité normale des activités industrielles, logistiques et de service.

Le 17 mars 2020 le Président de la République annonce que la France était en guerre.

Depuis samedi 21 mars, une loi dite d'urgence sanitaire réduit considérablement les libertés individuelles et publiques des concitoyens.

Le 24 mars, la direction sous-entendait que les NAO seraient reportées au mois de septembre alors que les négociations sur le temps de travail devaient perdurer pour une application au 1 septembre.

Aujourd'hui, ce sont de nouvelles ordonnances qui vont réduire tout aussi considérablement le droit du travail. Les conditions de pose de CPN dans le respect réciproque du code du travail vont être supprimées, les heures ne seront plus comptées pour les salariés dont on va demander un effort suprême pour redresser l'économie du pays et des entreprises.

La coupe est pleine, les salariés, épuisés moralement au bout de 10 jours de confinement, d'informations alarmistes, de discours contradictoires et de témoignages bouleversants n'en peuvent plus.

Nous vous alarmons et demandons des gestes forts de l'entreprise en faveur des salariés :

- ✓ Maintien dans leur ensemble des prérogatives des instances représentatives du personnel, maintien des dispositions légales initiales sur le temps de travail et des congés payés.
- ✓ Maintien d'une application au 1 juin des augmentations salariales au regard des résultats 2019.
- ✓ Reconnaissance explicite du droit de retrait pour les salariés n'ayant pas à leur disposition tous les éléments nécessaires au maintien de leur sécurité.
- ✓ Valorisation de l'autonomie des techniciens quant à leur prise de décision d'intervention -ou pas- sur les installations.

Nous aurons besoin de l'ensemble des forces vives pour rentrer dans l'après crise, ces gestes forts participeront, nous en sommes certains, à la reprise attendue.

Nous vous en remercions par avance.

Veillez agréer, Monsieur le directeur, nos sincères salutations.

Pour la CGT Otis
Richard Greslon, DSC.